



## PROGRAMME DE CONCENTRATION ANGLAIS

### Formulaire d'inscription aux tests d'admission pour l'année scolaire 2017-2018

**SAMEDI 15 OCTOBRE 2016 À 8 h 30 (A.M.)**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_  
 Numéro fiche (voir bulletin de votre enfant) : \_\_\_\_\_  
 Adresse : \_\_\_\_\_  
 Ville : \_\_\_\_\_ Code postal : \_\_\_\_\_  
 École fréquentée en 2016-2017 : \_\_\_\_\_  
 Nom (mère) : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Cell : \_\_\_\_\_  
 Nom (père) : \_\_\_\_\_ Tél. : \_\_\_\_\_ Cell : \_\_\_\_\_  
 Courriel(s) des parents : (mère) : \_\_\_\_\_  
 (père) : \_\_\_\_\_

#### ANTÉCÉDENTS LINGUISTIQUES

	OUI	NON
Votre enfant a-t-il été inscrit dans une classe d'anglais intensif?	___	___
Un des deux parents est-il de langue maternelle anglaise?	___	___
Avez-vous vécu ailleurs qu'au Québec?	___	___
Si oui, quand et à quel endroit ? _____		
Langue(s) parlée(s) à la maison: _____		
Votre enfant a-t-il un PIA actif (plan d'intervention)? <u>Si oui, le joindre à cette demande</u>	___	___

#### DOCUMENTS REQUIS

- ❖ La fiche d'inscription
- ❖ Le consentement parental (recto verso)
- ❖ Copie du bulletin final de 5<sup>e</sup> année
- ❖ Un chèque de 50 \$ libellé au nom de « École secondaire Polybel » au plus tard en date du 29 septembre 2016. Ce montant est non remboursable.

**S.v.p. faire parvenir les quatre documents dûment complétés, au plus tard le jeudi 29 septembre 2016 à l'adresse suivante :**

***Ecole secondaire Polybel***  
*Programme concentration anglais*  
*725, rue de Lévis*  
*Beloeil, Québec J3G 2M1*

**Pour informations : Madeleine Harvey**, directrice adjointe (450) 467-0262 poste 5375 ou 5373



Commission scolaire  
des Patriotes

Pour l'entrée scolaire

**2017-2018**

École : *Polybel*

Concentration anglais

## Consentement parental

Nom de l'élève

Prénom de l'élève

Date de naissance

Sexe

Téléphone maison

Adresse

Ville

Code postal

École fréquentée actuellement

Nom de la mère :

Nom du père :

Par la présente, j'autorise la firme Brisson-Legris à évaluer mon enfant, à transmettre les informations jugées pertinentes aux intervenants de l'École secondaire Polybel en lien à une demande d'inscription en Concentration anglais pour la prochaine année scolaire et, par conséquent, à ouvrir un dossier à son nom.

J'ai pris connaissance, je comprends le contenu (recto et verso) du présent formulaire et je donne un consentement libre et éclairé.

\_\_\_\_\_  
Signature de l'autorité parentale

\_\_\_\_\_  
Date

## **INFORMATIONS CONCERNANT LE CONSENTEMENT**

### **Inviolabilité de la personne :**

Toute personne est inviolable et a droit à son intégrité selon la Charte des droits et libertés.

Par conséquent, nul ne peut être soumis sans son consentement à des soins, quelle qu'en soit la nature, qu'il s'agisse d'examens, de prélèvements, de traitements ou de toute autre intervention.

De même, toute transmission d'informations à caractère nominatif exige, au préalable, son autorisation.

### **Aspects concernant le consentement d'un mineur :**

Le consentement à la transmission d'informations ou aux soins requis par l'état de santé du mineur est donné par le titulaire de l'autorité parentale ou par le tuteur. Le mineur de quatorze ans et plus, peut, néanmoins, y consentir seul.

L'autorisation du tribunal est nécessaire en cas d'empêchement ou de refus injustifié de celui qui peut consentir à des soins requis par l'état de santé d'un mineur à donner son consentement, à moins qu'il ne s'agisse de soins d'hygiène ou d'un cas d'urgence. Elle est enfin nécessaire, pour soumettre un mineur âgé de quatorze ans et plus à des soins qu'il refuse, à moins qu'il n'y ait urgence et que sa vie ne soit en danger ou son intégrité menacée, auquel cas le consentement du titulaire de l'autorité parentale ou du tuteur suffit.

### **Aspects concernant l'autorité parentale :**

Le père et la mère exercent conjointement l'autorité parentale, et en toute égalité.

La situation de couple ne modifie ni la nature, ni l'exercice de l'autorité parentale. Seule la déchéance de l'autorité parentale par le tribunal prive un parent de cette autorité. Par conséquent, à l'égard des tiers de bonne foi, le père ou la mère qui accomplit seul un acte d'autorité à l'égard de l'enfant est présumé agir avec l'accord de l'autre parent.

Le parent, qui émet cet acte d'autorité, doit donc informer l'autre parent détenant l'autorité parentale de la demande, de son consentement à des soins ou des interventions faites auprès de son enfant.

### **Aspects concernant le retrait du consentement :**

L'autorisation, donnée par l'autorité parentale ou par l'élève s'il est âgé de quatorze ans et plus, peut être retirée en tout temps en le signifiant par écrit à la direction de l'école fréquentée par l'élève ou au responsable du service professionnel concerné. Il suffit d'indiquer sur une feuille son intention de retirer l'autorisation, d'y inscrire la date et d'y apposer sa signature au bas.

# *Tests d'admission au programme de concentration anglais*

---

***SAMEDI 15 OCTOBRE 2016 À 8 h 30 (A.M.)***

***À L'ÉCOLE SECONDAIRE POLYBEL***

*Procédure :*

- 1. Se procurer et compléter les 2 formulaires intitulés « **Formulaire d'inscription** » (recto seulement) et « **Consentement parental** » (recto verso).*
- 2. Vous devez fournir une copie du bulletin final de 5<sup>e</sup> année.*
- 3. Libeller un chèque personnel et y inscrire le nom de l'enfant à l'endos à l'ordre de « **École secondaire Polybel** » au montant de 50 \$, non remboursable, daté au plus tard du 29 septembre 2016.*
- 4. Faire parvenir par la poste ou déposer à l'administration de l'école les 2 formulaires, une copie du bulletin final de 5<sup>e</sup> année ainsi que le chèque au plus tard le jeudi 29 septembre 2016.*

*École secondaire Polybel  
Programme concentration anglais  
725, rue de Lévis  
Beloeil, Québec J3G 2M1*

***Aucune confirmation d'inscription ne sera faite.*** Votre enfant est attendu(e) le samedi 15 octobre 2016 à 8 h 30 (A.M.). Aucun matériel n'est requis. Une collation sera servie.